Tests d'aptitude pour l'accès à la formation de Forestier/-ère ES
Notice pour les candidat-e-s

Valable dès le 01.11.2024

Chères candidates, chers candidats,

Merci de l'intérêt que vous portez à la formation de Forestier ES. Vous trouverez dans cette notice toutes les informations et les principes de base concernant les tests d'aptitude.

En Suisse, la formation de Forestier est proposée exclusivement par les Centres forestiers de formation de Lyss (en allemand et en français) et de Maienfeld (en allemand et partiellement en italien). Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux écoles.

Les tests d'aptitude constituent une partie essentielle de la procédure d'admission. Les tests sont élaborés et corrigés conjointement par les deux Centres de formation. Cela permet de garantir l'application d'une norme uniforme dans toute la Suisse.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous vous renseignerons avec plaisir.

Centre forestier de formation Lyss	**ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld**
Emanuele Raho Directeur	Patrick Insinna Schulleiter Wald

1. Rôle des tests d'aptitude dans la procédure d'admission

Les conditions d'admission à la formation de Forestier sont définies dans le programme-cadre Economie forestière / Forestier/-ère ES[1] ainsi que dans les règlements d'études[2] et de promotion établis par les prestataires de formation concernés.

L'une des principales conditions d'admission est la réussite des tests d'aptitude. Ces tests permettent de s'assurer que les candidat-e-s possèdent des compétences suffisantes dans leur langue maternelle et en mathématique – des compétences de base importantes pour pouvoir envisager de suivre une telle formation. *Sans la réussite des tests d'aptitude, l'admission dans cette filière est impossible*[3].

2. Compétences et niveau de compétences

Les tests d'aptitude permettent de vérifier que les candidats atteignent les exigences minimales requises dans les domaines de compétences suivants :

a) Langue maternelle
Les candidat-e-s sont capable de ….

Lecture et compréhension de texte

- lire, comprendre et répondre correctement à des questions sur un texte d'actualité
- expliquer les principales idées contenues dans un texte en tenant compte du contexte
- expliquer certains mots/termes techniques contenus dans le texte

[1] Tous les détails se trouvent dans le plan d'études cadre en économie forestière de l'Ortra Forêt.
[2] Les règlements sont disponibles auprès des prestataires de formation.
[3] Les tests ne sont pas obligatoires pour les candidats au bénéfice d'une maturité académique ou professionnelle.

Orthographe, grammaire et vocabulaire

- connaître et appliquer les règles usuelles de grammaire, d'orthographe et de ponctuation
- utiliser ces règles d'orthographe et de grammaire dans des exemples et dans le cadre de la rédaction d'un texte (transfert)
- former et utiliser les principaux temps des verbes (ils ne doivent pas nécessairement pouvoir être nommées)
- maîtriser et appliquer les notions de synonymes et d'antonymes

Expression écrite

- rédiger un texte sur un sujet donné de manière structurée et compréhensible
- reformuler des éléments de texte donnés et les expliciter avec leurs propres mots
- exprimer leur opinion personnelle sur un sujet de manière différenciée

b) Mathématique

Les candidat-e-s sont capables de …

- gérer correctement les priorités des opérations et les parenthèses
- effectuer différentes conversions d'unités (p.ex. pour les mesures de longueurs, de surfaces et de volumes)
- estimer et évaluer des résultats
- transformer des formules simples
- effectuer des calculs de pourcentages et d'intérêts
- appliquer la règle de trois et la proportionnalité
- effectuer des calculs de surface et de volume
- utiliser le théorème de Pythagore
- utiliser leur vision spatiale pour la résolution de certaines tâches
- faire preuve de logique dans la résolution des tâches

3. Préparation des examens

Il est vivement conseillé aux candidats de se préparer soigneusement pour les tests d'aptitude. Des questions types sont proposées en annexe à cette brochure.

4. Inscription, frais, lieu

Les tests ont lieu une ou deux fois par année civile – les dates sont publiées sur les sites internet des Centres de formation. L'inscription se fait directement auprès des Centres de formation et les tests ont lieu simultanément à Lyss et à Maienfeld. Dans des cas exceptionnels[4], les Centres de formation peuvent prévoir des dates de tests supplémentaires.

Les frais forfaitaires de participation aux tests d'aptitude s'élèvent à CHF 250.-. Si une seule matière doit être examinée (langue maternelle ou mathématique) lors d'une répétition, les coûts s'élèvent alors à CHF 150.-. Ces frais doivent être payés avant la journée de tests.

5. Contenu et forme des tests d'aptitude

a) Langue maternelle

Forme du test	test écrit
Durée du test	120 minutes
Structure	le test porte sur les connaissances de base (compréhension de texte, orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire) et l'expression écrite (rédaction)
Matériel autorisé	de quoi écrire

[4] Wenn wichtige Gründe vorliegen, z. B. Krankheit/Unfall Kandidat/in.

b) Mathématique

Forme du test	test écrit
Durée du test	120 minutes
Structure	le test consiste en une sélection d'exercices faisant appel à des connaissances liées à différents domaines de compétences (voir pt 2b)
Matériel autorisé	De quoi écrire, règle ou équerre, calculatrice de poche

6. Notation

Les notes attribuées aux tests sont comprises entre 1 (très faible/non atteint) et 6 (excellent). Les notes sont arrondies au demi-point.

7. Résultat des tests

Les tests d'aptitude sont considérés comme réussis si une note finale d'au moins 4,0 est obtenue pour chacune des deux parties de l'examen (langue maternelle et mathématique).

Si la note finale est insuffisante dans l'une des deux matières (langue maternelle ou mathématique), le test ne devra être répété que pour cette matière-là.

Les résultats des tests sont communiqués aux candidats par écrit.

8. Répétition des tests

Les tests d'aptitude peuvent être répétés au maximum deux fois. Si la première répétition a été infructueuse, la seconde répétition ne pourra être effectuée qu'après un délai d'attente d'au moins 12 mois[2].

9. Validité de l'examen

Le test aptitude est valable cinq ans à compter de la date de réussite de l'examen. Si le contenu du test d'aptitude est élargi ou modifié de manière significative entre la date de réussite de l'examen et le début de la formation de forestier ES, les parties manquantes ou n'ayant été réalisées que partiellement devront être rattrapées. Les tests d'aptitude échus ainsi que les tests de rattrapage peuvent être répétés conformément aux dispositions décrites sous chiffre 8.

10. Bases légales

- Plan d'étude cadre Economie forestière / Forestier/-ère ES de l'Ortra Forêt Suisse
- Règlements d'études et de promotion des Centres de formation

11. Validité

La présente notice a été approuvée par les directions des Centres de formation de Lyss et Maienfeld le 23.10.2024. Elle entre en vigueur le 01.11.2024 et remplace tous les documents précédents.

2e règlement est entré en vigueur le 26.06.2020 avec la modification des règlements d'études et de promotion des Centres de formation. Les candidats qui ont déjà répété l'examen une fois avant cette date ont donc la possibilité d'effectuer une seconde répétition.

Annexe : exemples de questions

1. Langue maternelle

a) Compréhension de texte, orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire

- Répondre à des questions de compréhension sur un texte donné issu de l'actualité
- Trouver un mot/une expression de même sens ou de sens opposé pour des mots/expressions donnés (synonymes /antonymes)
- Expliquer des phrases et/ou expressions données avec vos propres mots
- Compléter un texte à trous avec des mots qui conviennent (notamment des homophones)
- Retrouver et corriger les fautes d'orthographe/d'accord dans un texte
- Conjuguer des verbes à des temps donnés
- Compléter un texte à trous en conjuguant les verbes à un temps adapté au contexte
- Accorder les participes passés des verbes dans des phrases/un texte donnés
- Utiliser les principaux signes de ponctuation de manière adéquate (notamment lors de la rédaction)
- Améliorer le style de phrases données sans en modifier le sens.
-

b) Expression écrite

Choisir l'un des 2 ou 3 sujets proposés et rédiger un texte en vous assurant que celui-ci comporte une introduction, un développement et une conclusion.
Longueur du texte : 1 ½ à 2 pages A4 manuscrites.

2. Mathématique

Représentation spatiale	Quel cube peut-on construire à l'aide du développement ci-dessous ? 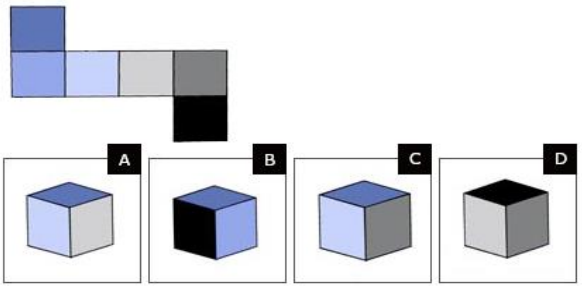
Logique	Cherchez l'intrus : quel plat ne va pas avec les autres ? A. Saucisse à rôtir avec moutarde B. Rôti hâché avec sauce C. Pommes de terre rôties avec lardons D. Strudel aux pommes avec sauce vanille E. Pommes frites avec ketchup
Opérations, utilisation de la calculatrice	$\sqrt[2]{4 \cdot 6}$ =
Pourcentages et intérêts	L'an dernier, grâce aux intérêts, ma fortune a passé de CHF 850.- à CHF 892.50. Quel est le taux d'intérêts ?
Règle de 3 et proportionalité	Lors d'un abattage, un bûcheron peut préparer 28 m3 de bois en une journée. Combien de temps faudra-t-il à deux bûcherons pour préparer 280 m3 ?
Calcul d'aire	Calculez l'aire de cette parcelle 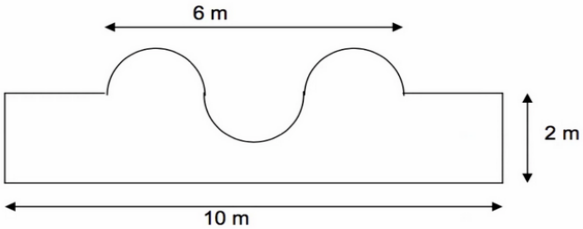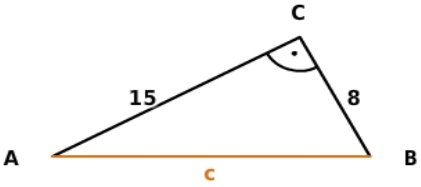
Calcul de volume	Quel est le volume d'un cylindre dont le diamètre est de 35 cm et la longueur de 1,5 m?
Pythagore	Quelle est la longueur de l'hypothènuse ?